



Infor Anael Régie Sécurité
V9R3 & V9R4
Augmentation automatique SMIC

Copyright © 2022Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Infor Anael Régie Sécurité V9R3 & V9R4

Date de publication : 2 août 2022

Code du document :

Table des matières

À propos de ce manuel.....	4
Public concerné	4
Documents liés	4
Historique du document.....	5
Contacter Infor	6
Important.....	7
Paramétrage	8
Exploitation	9
Accès	9
Augmentation d'une rubrique	10
Contrôles	11

À propos de ce manuel

Mettre à la disposition des utilisateurs, un outil permettant de modifier automatiquement le taux/montant d'une rubrique.

Public concerné

Les utilisateurs d'Anael Régie Sécurité

Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans la section relative à la documentation produit sur le portail Infor Support Portal, tel que décrit dans la section « Contacter Infor », page6.

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	1er août 2022	Support	Création du document

Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Important

Il est impératif d'effectuer une sauvegarde avant tout lancement de programme automatique, de s'assurer que personne ne travaille sur le logiciel et de vérifier les données modifiées (le contrôle contrat ainsi que la liste des contrats détaillés vous permettra d'effectuer facilement vos vérifications).

Paramétrage

Pour effectuer la mise en place du paramétrage, aller dans :

- « Installation »
- « Tables systèmes »
- « Paramètres systèmes »

Puis ajouter le paramétrage ci-dessous :



Sélection société, indice Sélection m

001 SYC Indice 1 + Indice 2
Indice 1 + Ordre menu

Ord = Numéro option du m
O = Option de création (I)

Soc	Ind	In2	N	Désignation	V	C	M	S	Prg appel	Trsf	Prg gest	Ord
001	SYC	*01		Environnement Outils	10	90	90	90				200
001	SYC	CPA		ACTION SUR LES CONGES PAYES	10	90	90	90	LISCPA			200
001	SYC	RUB		AUGMENTATION D'UNE RUBRIQUE	10	90	90	90	CC68RUB			232

- Noms du programme : CC68RUB

Exploitation

Accès

Les outils sont disponibles dans :

« Installation »

« Traitement Evolution »

Tables "Fonctionnelles" (TBF)		
Tables "Utilisateur" (SYS)		
Traitement "Evolution" (SYC)		
Opt	Désignation	
Environnement standard		
002	Generation du planning	GEN
101	Transfert agence - personnel	TRF
Environnement outils		
200	Action sur les congés payés	CPA
232	Augmentation d'une rubrique	RUB

Cliquez sur « applications aux positions des qualifications » si vous souhaitez une mise à jour de celles-ci (à ne faire que si vous augmentez la rubrique 001).

Cliquez sur « Application aux précontrats » si vous souhaitez une mise à jour de ceux-ci.

ATTENTION :

Les modifications liées aux précontrats sont faites par écrasement de l'ancienne valeur, il est donc conseillé de lancer ce programme dès que la modification de taux est active.

Contrôles

Le programme « Contrôle contrat » dans les « Actions diverses » permet une vérification rapide et dynamique des éléments de salaire des contrats.

La liste détaillée des contrats vous permet d'effectuer une édition ou un export sous Excel.